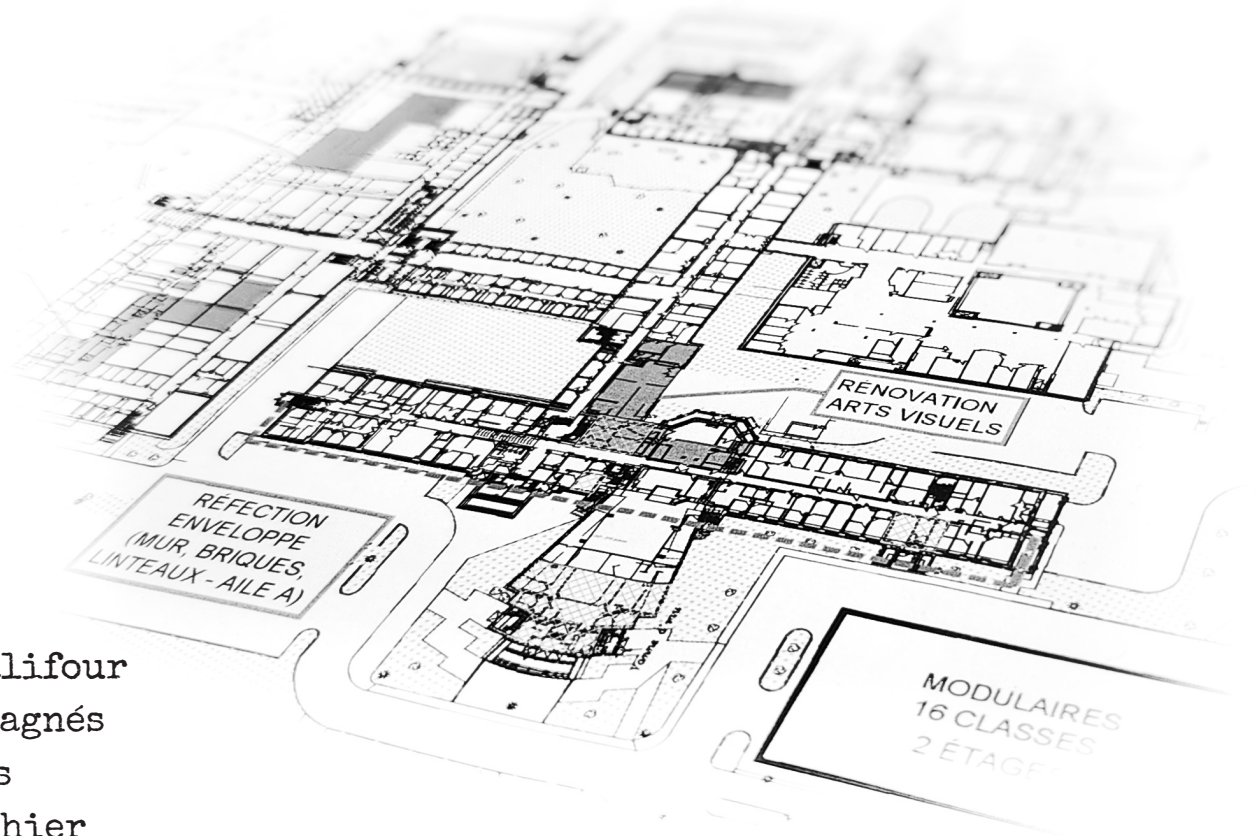


LA DÉPÊCHE

SPPCEM (FNEEQ/CSN)

volume 37, numéro 1 - 9 octobre 2024

HABITER NOS RUINES



Nicolas Chalifour
Alexis Desgagnés
Ann Edwards
Nathalie Éthier
François Harvey
Frédéric Julien
Phyllis Katrapani
Julie Lachance
Édith Paquette-Lemieux
Dominic Proulx
Yves Sabourin
Marie Wright

ICONOGRAPHIE - ÉLAGUER, DÉPOUILLER, ALIÉNER

Alexis Desgagnés, Histoire de l'art

Dans son sens le plus commun, le verbe *élaguer* renvoie à l'acte de dépouillement des branches d'un arbre. « Jusqu'à une certaine hauteur (!) », précise l'ami CNRTL. L'idée étant « de débarrasser quelque chose de ce qui est superflu », ce qui a pour nom *élagage*.

L'étymologie du verbe *dépouiller* renvoie, quant à elle, au fait de « quitter sa peau ». Comme quoi on peut trouver la poésie même en cherchant des poux.

Lu chez Marx (ou quelque part chez sa nombreuse descendance, je ne sais plus...) : le verbe *aliéner* et le substantif *aliénation* suggèrent le fait de « devenir étranger à soi-même ». Au sens de la muséologie : l'aliénation désigne le fait de retirer une œuvre d'une collection dans le but d'en « épurer et améliorer la qualité et la pertinence »¹.

Pour boucler la boucle, rendre aux arbres leurs branches et la peau aux poux, on assumera donc ici que l'élagage est, au sens propre comme au sens figuré, un acte d'aliénation.

*
**

Au cours des deux dernières années, certains départements, dont ceux d'Arts plastiques et d'Histoire de l'art, ont été invités à participer à l'élagage des collections de la bibliothèque. Comme cette dernière n'a pas, paraît-il, de mandat de conservation, on ne peut pas tout garder. Il faut donc faire périodiquement place nette. Exit les livres trop vieux, trop datés, trop puants... Chagrin de pou et peau de chagrin!²

Parmi tous les livres que mes collègues et moi avons pour tâche d'aliéner de la collection de la bibliothèque (notamment beaucoup de monographies défraîchies sur Picasso), il y avait ce livre de 1963 intitulé *Les granges du Québec du XVII^e au XIX^e siècle*. Ayant grandi à jouer dans la tasserie à foin de l'étable de mon grand-père Arthur aux Éboulements, j'ai plaidé : « Mais comment pourra-t-on se faire une idée de la magie des granges d'antan si, non

¹ Musée des beaux-arts du Canada (2017), Politique d'aliénation. Disponible en ligne : https://publications.gc.ca/collections/collection_2023/mbac-ngc/NG21-22-2017-fra.pdf.

² Autre chapitre de cette triste histoire d'aliénation : exit aussi une bonne partie du budget d'acquisition de la bibliothèque ! Apparemment, François Legault, qui s'est longtemps targué d'avoir l'éducation pour priorité, préfère investir dans les économies du sport professionnel et de la filière batterie plutôt que de financer les « filières » du livre ou, plus largement, de la culture...

seulement ces dernières n'existent physiquement plus, mais que même le seul livre du cégep qui les montre ne peut plus être consulté ! » Malgré mon objection, le verdict est vite tombé : « Aliéné ! »

Grâce à la généreuse complicité de nos collègues de la bibliothèque, j'ai pu sauver *in extremis* du bûcher ledit livre et, avec lui, quelques autres concernant le patrimoine bâti québécois. Je propose ici quelques images dépouillées dans ces pages qui auront ainsi pu échapper au sort funeste du pilonnage.

Pour boucler un peu plus la boucle, on assumera donc ici que l'élagage est une métaphore de l'aliénation. ◀



Ce numéro a été réalisé sous la responsabilité des membres du Comité de rédaction du journal : Sébastien Bage, Nicolas Chalifour, Julie Côté, Rosalie Dion-Picard, Émilie Jobin, Leïla Nouar et Vicky Pelletier. La mise en pages est de Sylvie Dubé. À moins d'avis contraire, les articles publiés expriment uniquement les opinions de leurs autrices ou auteurs, y compris ceux signés par les membres du Comité de rédaction. Visitez notre site : sppcem.ca. Suivez-nous sur Facebook.

LES EAUX CALMES SONT LES PLUS PROFONDES

Phyllis Katrapani, Présidente

La session bat son plein depuis bientôt deux mois. La rentrée syndicale sauvage sur l'intelligence artificielle avec une présentation du Comité école et société de la FNEEQ a été un franc succès et le SPPCEM travaille fort à l'organisation de la journée pédagogique du 15 octobre à laquelle nous espérons vous voir nombreuses et nombreux. Nous avons tenu notre première AG et notre premier bureau syndical et nous avons assisté au Regroupement Cégep du début de l'année 2024-2025. Les premières rencontres du Comité de relations de travail (CRT), de la Commission des études (CÉ), du Comité de règlement des différends (CRD), des comités syndicaux et institutionnels ont eu lieu, sans parler de plus d'un échange avec notre nouvelle directrice générale sur les sujets de l'heure comme le dossier sur les compressions budgétaires dans les cégeps et l'élaboration du prochain plan stratégique. Les dispositions locales de notre entente ont été signées par le SPPCEM et la direction; la rétro salariale a enfin été versée, les nouveaux taux et sauts d'échelon ont été appliqués. Les semaines sont denses, l'été a cédé sa place à l'automne, la mi-session approche, les visages sont un peu moins légers, la cadence s'accélère, l'essoufflement se fait sentir, nous terminons la semaine 5 du calendrier scolaire. L'an dernier, à pareille date, en assemblée générale de soir, nous adoptions notre proposition de grève. Il s'est passé bien des choses au cours de cette année qui nous aura, entre autres, fait réaliser tout le travail à faire pour préserver certains acquis, mais aussi voir venir les turbulences de demain.

Alors que nous espérions une rentrée un peu moins mouvementée nous est tombée dessus la directive du ministère de l'Enseignement supérieur, demandant aux cégeps de réduire leurs dépenses liées à la réfection de leurs bâtiments et à l'achat de matériel, parfois de plus de 50%. Cette directive n'est pas sans conséquence pour les profs, localement, et bien qu'on cherche à minimiser les impacts sur tout ce qui relève de la tenue des cours, de la pédagogie, de la formation et, bien sûr, des prérogatives en matière de santé et sécurité au travail, nous sont déjà rapportés des irritants quand ce ne sont pas des inquiétudes majeures. Notre direction continue de faire pression auprès de la ministre Pascale Déry, avançant que c'est une atteinte à la gouvernance de l'établissement et faisant écho aux propos de Marie Montpetit, directrice générale de la Fédération des Cégeps, que c'est une atteinte à la mission des cégeps. Nous avons invité la direction à venir chercher nos trompettes, clochettes et crécelles de l'an dernier. Nous aurions pu rajouter nos T-shirts *Refusons l'austérité* de 2015. Le Regroupement cégep dénonce vigoureusement les coupes et les révisions budgétaires affectant le financement des services publics, notamment des cégeps, ainsi que le

manque de transparence du MES et du gouvernement à cet égard. L'heure n'est pas à la rigolade.

En rencontre intersyndicale avec la direction, le SPPCEM a rappelé le thème central du dernier Congrès de la FNEEQ, *Être humain*, pour parler de ses attentes pour l'année. Parmi les orientations phares, la priorité du mandat de la FNEEQ est la lutte contre la déshumanisation de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Deux autres grandes orientations sont le plan d'action contre les discriminations et pour la parité ainsi que l'éducation relative à la transition écologique et sociale. Tout comme l'urgence de préserver l'espace fondamental de la relation pédagogique, localement, il y a l'urgence de favoriser la vie étudiante et communautaire en soutenant des initiatives qui encouragent les contacts alors que nous constatons la désertion du collègue par les étudiant.es. Quels gestes concrets posons-nous pour réduire l'empreinte carbone du Cégep Édouard-Montpetit? Comment s'assurer que l'intelligence artificielle ne remplacera jamais les profs? Comment lutter contre la pression constante de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur pour ce qui est de l'offre de l'enseignement à distance? Bien que notre nouvelle convention collective l'encadre davantage, les demandes sont bien réelles. Les valeurs institutionnelles nous sont répétées dès que l'occasion se présente, mais que veut dire tout ça si elles demeurent théoriques? Nous, profs, que pouvons-nous faire pour porter nos voix plus haut et plus fort, pour travailler dans un environnement qui correspond davantage à ce que nous voulons comme société, pour insuffler davantage de sens à ce « descripteur attractif et ambitieux » qu'est *Cégep d'avenir*?

Cette période entre deux rondes de négociation sera tout aussi exigeante au niveau syndical. Même si le travail est de nature un peu différente, il est plus complexe quand l'objectif est moins précis, les forces en opposition plus subtiles. Nous devons solidifier certaines positions, nous entendre le plus possible sur des visions communes, choisir et préparer les luttes à venir, garder mobilisées les troupes, encourager la participation de nos membres aux différentes consultations, à commencer par celle entourant le plan stratégique à laquelle les membres et départements sont invités. Nous le disons assez souvent, nous sommes là pour défendre nos conditions de travail, représenter les membres au meilleur de nos capacités, mais pour cela nous avons besoin de vous entendre, de vous voir, d'être mis au courant de vos préoccupations. C'est ainsi que les choses bougent et continueront de bouger. ◀

NOUS RUINER

Nicolas Chalifour, V.-P., information et communications

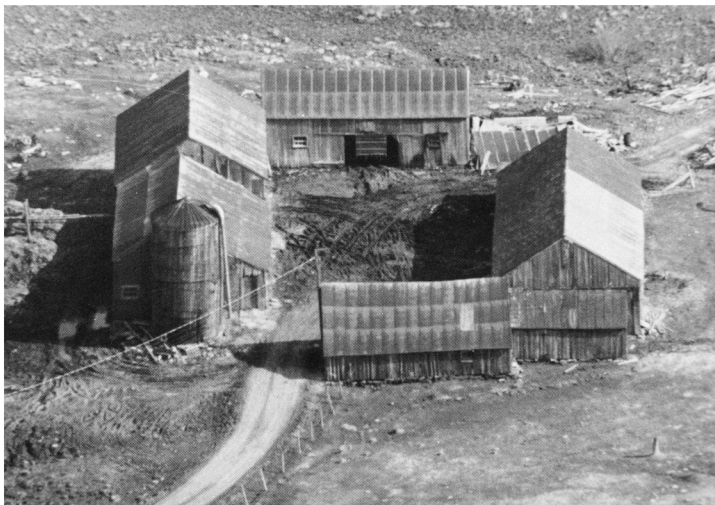
L'enseignement primaire, secondaire et supérieur, la santé et les services sociaux, tous les domaines du secteur public ainsi que le monde communautaire subissent présentement une bastonnade sous la forme de restrictions budgétaires, une cure sévère de sous-financement. Après avoir distribué des chèques et accordé des baisses d'impôt de manière fort opportune pour leur parti, nos dirigeant·es caquistes sortent, à deux ans des prochaines élections, l'artillerie lourde : restrictions budgétaires brutales et intempestives et cibles d'embauche revues à la baisse. Bien entendu, cet air connu, cette chorégraphie surannée de lutte au déficit est soigneusement enrubannée des habituelles formules du gros — et très ponctuel — bon sens de droite : la saine gestion des finances publiques et sa partenaire de toujours, la capacité de payer des contribuables.

On voit venir de loin la manœuvre, ses signes avant-coureurs tracés en lettres grasses dans le bleu Pantone 299 du ciel caquiste : 1) malmener les services publics suffisamment pour arriver 2) à constater, éplorés, qu'ils sont incapables de remplir leur mission et 3) être bien obligés d'appeler les copains du privé en renfort. C'est donc la première phase de la bonne vieille stratégie néolibérale qu'on met présentement en branle. On s'assure, par les récentes coupes, de laisser se dégrader davantage les infrastructures de nos collèges qui souffrent déjà d'un déclin bien réel et clairement documenté. Les preuves concrètes de ce déclin sont nombreuses et variées : pavillons entiers condamnés, lézardes inquiétantes dans les murs, segments de plafonds qui s'effondrent, climatisation absente ou défaillante, qualité douteuse de l'air, plomb dans l'eau, amiante dans

l'air, refoulements d'égouts et vermine dans les caves'. Ce riche inventaire des délabrements d'un réseau scolaire d'un pays du G7 force presque l'admiration. Il existe même de solides statistiques pour chiffrer le désastre. En effet, selon les estimations du gouvernement lui-même, la proportion de bâtiments collégiaux jugés en « mauvais » ou « très mauvais » état serait passée de 24 % en 2019-2020 à 65 % en 2024-2025². Il va donc sans dire que la vaste majorité des travaux que les récentes coupes forcent à interrompre et à reporter sont essentiels et urgents. La dégradation conséquente des établissements et ses effets néfastes sur leur capacité à remplir adéquatement leurs mandats serviront le plan des maître·sses caquistes.

Par ailleurs, si le réseau de la santé est aux prises avec les effets du vieillissement de la population générale, le nôtre se trouve confronté à une hausse marquée de sa population étudiante. Nos collèges débordent, on y manque de locaux, de main-d'œuvre — chez le personnel de soutien comme chez les professionnel·les — et de ressources pour accueillir toutes ces jeunes et moins jeunes personnes dont, on nous le répète sur tous les tons depuis des décennies, la réussite[®] et la diplomation efficiente et en masse sont absolument ca-pi-ta-les. Par conséquent, des milliers de demandes d'admission sont refusées et les admis·es, ceux et celles qui ont la chance d'accéder aux études collégiales, sont entassés dans les espaces étriqués de nos bâtiments surpeuplés. Contribution supplémentaire aux visées du plan caquiste.

Mais la ruse de polichinelle néolibéral et pré-pré-électorale du gouvernement est si mal avisée et ses conséquences si désastreuses que, lors d'une rencontre avec les trois exécutifs syndicaux du CEM, nos direction d'établissement et présidence de conseil d'administration sont sorties de leur habituelle et prudente réserve pour dénoncer la brutalité des coupes et fustiger les récentes décisions gouvernementales, allant même jusqu'à exprimer de manière explicite leur mécontentement à l'égard d'un gouvernement disposé et prêt à repasser la province et ses services publics à la moulinette de l'austérité. Le président sortant du Conseil d'administration, Jean-Paul Gagné, a d'ailleurs signé dans le journal *Les Affaires* une virulente dénonciation des coupes dont il attribue l'origine « au trou financier que le gouvernement a creusé par des baisses d'impôt injustifiées et des chèques électoralistes », texte qu'il conclut en appelant les cégeps et les universités à résister « farouchement à la mise en péril de la mission de



1 : <https://www.lapresse.ca/dialogue/chroniques/2024-04-01/cegep-blues.php>

2 : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2074957/etat-batiments-collegial-rapport-vg-2023-2024>

leur institution »³. Les dernières sorties médiatiques de la présidente de la Fédération des cégeps exposent le même genre d'étonnante fougue, de rafraichissant changement de ton de la part d'une organisation qui a plutôt l'habitude de se cantonner dans une posture de silencieuse complicité.

Tout cela est, bien entendu, fort déprimant, mais il y a tout de même une dimension de cette conjoncture qui est susceptible de nous reconforter un brin. C'est, qu'au grand dam des architectes de la dérive, il se trouve que nos luttes récentes ont porté fruit et que, sans avoir triomphé sur tous les fronts et malgré certaines concessions sectorielles toujours difficiles à digérer, nous avons, il faut le reconnaître, fait des gains majeurs. Parmi ceux-ci, l'un des plus déterminants pour la suite de nos combats est certainement cette crainte, saine et nécessaire, que nous avons, avec nos camarades du Front commun, fait renaître chez nos patron·nes et leurs ministres. Ce respect à l'égard de la colère organisée des salarié·es de l'état que la plus récente ronde de négociations a pu rappeler à nos maîtres sera certainement favorable aux luttes que nous aurons à mener de nouveau pour nos conditions de travail, le salut des services publics et de la société québécoise dans son ensemble. L'issue de ces négociations a contribué non seulement à pâler l'étoile du gouvernement caquiste en portant atteinte à sa popularité excessive et à l'insupportable arrogance qui venait avec, mais aussi à restreindre sa capacité de gouverner trop librement et dans le seul intérêt de ses copains et copines sans se soucier de l'avenir et du bien-être du plus grand nombre. C'est donc peut-être en partie grâce à nous que des acteurs qui se contentaient jusqu'à maintenant d'acquiescer complaisamment aux manœuvres et pratiques douteuses de nos élu·es de la Coalition avenir Québec montrent enfin les dents et confrontent de plus en plus manifestement et publiquement le gouvernement quant aux orientations et décisions prises — pensons, en plus de la Fédération des cégeps, à Hydro-Québec et aux déclarations récentes de son Président directeur général, Michael Sabia⁴.

Bien sûr, certains de nos gains, les salariaux, pourront servir momentanément la rhétorique de nos adversaires de toujours. Ceux-ci s'évertueront à nous reprocher d'avoir tout pris, d'être parti·es avec la caisse et d'avoir, avides et mesquin·es, vidé les coffres d'un état si sainement géré par des *top guns* caqués. Il ne faut cependant pas perdre de vue, malgré ces petites saillies démagogiques habituelles, que nos récentes victoires et ce qu'elles ont engendré chez nous, c'est-à-dire un regain d'espoir dans nos capacités et dans les effets féconds de nos efforts coordonnés, que tout cela nous place dans une position, sinon privilégiée, à tout le moins renforcée pour mener les prochains combats.



Deux de ces combats s'imposent déjà à nous. D'une part, celui que nous devons mener contre la privatisation désastreuse de notre réseau de santé, et vers lequel nous appelle du pied la campagne *Vraiment public* de la CSN, et de l'autre, celui encore plus vaste et fondamental que nous devons bientôt livrer à ce retour à l'austéritéTM, une austérité qui nous menace toutes et tous, une austérité qui contribuerait, entre autres tristes choses, à la ruine de nos établissements. ◀

3 : <https://www.lesaffaires.com/opinions/des-coupes-arbitraires-pour-contrer-une-impasse-financiere/>

4 : <https://ici.radio-canada.ca/info/videos/1-10171002/avenir-energetique-quebec>

LA NATURE A HORREUR DU VIDE

Ann Edwards, V.-P., affaires pédagogiques

La journée pédagogique du 15 octobre 2024 sur le thème « Intelligence artificielle générative en enseignement collégial : quels principes et quelles mesures pédagogiques? » sera une occasion unique de réfléchir longuement à ce que nous voulons comme encadrement de l'intelligence artificielle générative (IAG) dans notre école. Près de deux années se sont déjà écoulées depuis la sortie de Chat GPT par *Open AI*. Dès janvier 2023, plusieurs professeur.es ont senti le besoin de se réunir pour partager non seulement leur effarement quant au potentiel inédit que recèle l'IAG, mais aussi leurs inquiétudes, notamment en ce qui a trait aux risques de plagiat et de fraude intellectuelle. C'est bien au SPPCEM que ces profs ont trouvé refuge pour en discuter ; et c'est en mai 2023 que s'est tenue la première rencontre du tout nouveau Comité IA. En seize mois, et malgré le ralentissement des activités imputable aux négos, le comité s'est réuni une trentaine de fois pour organiser la réflexion à l'échelle du cégep. Il a ainsi organisé une demi-journée de réflexion en août 2023 et une AG spéciale qui s'est tenue le 22 mai dernier. Cette dernière s'est conclue par l'adoption de quatre résolutions fortes qui lui procure le mandat 1) de proposer des mesures pédagogiques urgentes à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux que pose l'IAG dans notre travail ; 2) d'ébaucher une déclaration de principes ; 3) de mettre sur pied une veille pédagogique dans nos disciplines ; et 4) de s'allier avec la direction pour organiser la JP de l'automne 2024. Vous connaissez la suite : la direction a saisi notre main tendue pour réfléchir de manière concertée à ce qui doit changer dans notre collège pour prendre en compte cette nouvelle réalité.

Le nouveau paradigme

Dans les années 2010, quand je poursuivais mes études en éducation dans le cadre du programme Performa, une des premières choses que j'ai apprises, c'est que l'élève apprend mieux s'il est actif en classe plutôt que passif. En termes scientifiques, cela voulait dire qu'il fallait passer du paradigme de l'enseignement au « nouveau » paradigme de l'apprentissage. Cette vision constructiviste de l'éducation soutenait que le rôle du prof en classe doit en être un d'« animateur » plutôt que de « transmetteur » des savoirs, afin que l'étudiant devienne plus actif en classe et que son rôle passe de celui de « récepteur » à celui de « constructeur » de ses savoirs. Qu'on soit d'accord ou non avec le paradigme de l'apprentissage, il demeure que la théorie qui m'était enseignée soutenait l'idée que l'élève devait travailler *davantage*. Mais aujourd'hui, avec l'arrivée de l'IAG en éducation, il m'apparaît que nous sommes entrés dans un tout « nouveau » paradigme, parce c'est la première fois qu'une machine produit, à partir d'une simple

requête, du contenu intellectuel complexe sur mesure. Si on ne fait pas gaffe, c'est la machine qui, dorénavant, prendra les rôles de l'élève et du prof. *Exit* l'enseignement et l'apprentissage dans ce tout nouveau paradigme que j'appellerais « pédalgorithme ». Certains diront que cette vision de l'IAG en éducation dramatise le phénomène. Ceux-ci soutiennent plutôt que l'IAG est un complément à l'apprentissage et non pas un substitut. Mais pour qu'il en soit ainsi, il est important, justement, de fixer des limites.

Le triangle de la fraude

Donald R. Cressey, un criminologue américain, est bien connu pour avoir formalisé en 1950 une théorie de la fraude, à savoir que trois facteurs mis ensemble poussent un individu à commettre une fraude : le besoin, la rationalisation et l'opportunité. Dans le cas d'un fraudeur à col blanc, ça donne : « J'ai besoin d'argent, la compagnie est trop riche, et le système a une faille : j'ai le mdp du compte de banque ». En contexte scolaire, le triptyque de Cressey, ça donne : « Je n'ai pas le temps de faire mes devoirs, tout le monde utilise Chat GPT *anyway* et aucun logiciel ne peut détecter mon utilisation de l'IAG : donc la prof ne pourra rien prouver ».

Une pédago nécessaire

Le Comité IA de votre syndicat a travaillé avec la DÉ pour vous concocter une journée réflexive passionnante. En ouverture, Fanny Joussemet, prof de socio au Cégep de St-Laurent, prononcera une conférence sur la responsabilité partagée par les acteurs institutionnels pour faire face aux enjeux de l'IAG en éducation supérieure. Ensuite, vous serez invités à réfléchir sur sept principes qui pourraient sous-tendre l'encadrement de l'IAG. Il s'agira, pour chacun d'eux, d'examiner comment ils s'appliqueraient en contexte scolaire et quelles tensions leur application pourrait entraîner. En après-midi, une « veilleuse » et deux « veilleurs » départementaux viendront nous entretenir de la réalité de l'utilisation de l'IAG en formation générale, en enseignement technique et en enseignement préuniversitaire. Vous pourrez ensuite participer, au choix, à l'un des trois ateliers portant sur des mesures d'encadrement. Le premier portera sur les impacts de l'IAG dans nos tâches de préparation et de prestation de cours, de préparation des évaluations et de correction des travaux. Le second permettra d'examiner comment l'IAG remet en question certains articles de la PIEA. Enfin, le dernier offrira l'occasion de réfléchir aux besoins de réaménagement de notre environnement et du calendrier scolaire afin de tenir compte de cette nouvelle technologie. ◀

ENSEIGNEMENT À DISTANCE ET ENTENTE À VENIR SUR LA FORMATION CONTINUE

Yves Sabourin, V.-P., application de la convention collective

Lors de la première rencontre du CRT de l'année, nous avons proposé de mettre deux éléments assez costauds au plan de travail, une entente sur la formation continue et le dossier de l'enseignement à distance. Ces deux sujets devraient se retrouver dans une assemblée générale près de chez vous.

Commençons par l'enseignement à distance. Ce sujet fait l'objet d'un nouvel article, d'une nouvelle annexe et de modifications importantes à deux annexes existantes de notre convention collective. Il s'agit d'un gain significatif de la dernière négociation. En effet, l'article 8-8.00 sur la formation à distance précise notamment :

- la définition de l'enseignement à distance et de l'enseignement en comodal ;
- que le collège doit spécifier si un cours est en présence, à distance ou en comodal ;
- qu'une fois le cours confié à un·e prof, le mode d'enseignement ne peut changer ;
- que le nombre maximal d'étudiant·es par groupe d'un cours à distance ne peut être supérieur à celui d'un cours en présence ou d'un cours similaire donné en présence ;
- que l'enseignant·e qui donne un cours à distance peut demander que l'évaluation soit faite en présence ;
- que seul un·e enseignant·e peut se voir confier des activités de formation à distance ;
- que pour les profs chargés de cours, chaque période d'enseignement en comodal compte pour 1,20 période d'enseignement.

Pour faire écho à la bonification des périodes d'enseignement pour les profs chargés de cours, l'Annexe I-1 de notre convention, là où on retrouve le calcul de la CI pour l'enseignement régulier, a été modifiée afin de reconnaître aussi une surcharge pour les profs de l'enseignement régulier qui enseignent en comodal. À l'Annexe I-1, un nouveau paramètre est introduit dans le calcul de la CI pour la prestation de tous les cours de théorie et de laboratoire et pour les stages en soins infirmiers. Ce paramètre, intitulé CO, bonifie de 20% la part de la CI associée aux cours donnés en comodal.

Des ressources sont prévues dans la nouvelle annexe I-19 pour les bonifications à la CI et aux périodes rémunérées au taux horaire pour les chargés de cours. Les collègues doivent donc informer le ministère de l'ensemble des cours

donnés à distance et en comodal au régulier et à la formation continue afin que l'ajout de ressources pour les cours en comodal puisse être obtenu l'année suivante. Nous avons donc demandé au collège, lors du premier CRT, de nous fournir la liste des cours donnés à distance et en comodal au régulier et à la formation continue.

Enfin, l'Annexe VII-3 de notre convention collective a subi une transformation majeure. Elle affirme dorénavant que le collège privilégie l'enseignement en présence. Elle contraint tout collège qui vise à offrir un programme d'études ou une partie de programme d'études en formation à distance à consulter les départements concernés, le CRT et la Commission des études. C'est donc l'occasion pour notre syndicat de discuter des balises que notre délégation à la Commission des études pourra se donner afin de donner son avis sur de tels programmes d'études, en souhaitant que les départements s'en inspirent aussi. On espère pouvoir mettre ce sujet à l'ordre du jour d'une assemblée générale dès cet automne.

Discussion en vue d'une entente à la formation continue

Par ailleurs, au cours des dernières années, nous avons commencé à discuter avec le collège d'une éventuelle entente à la formation continue. Cependant, les changements de personnel du collège et de porte-parole syndical ayant été assez importants au CRT, il a été impossible d'aboutir à une entente. Plusieurs sujets pourraient faire partie de ces discussions que nous souhaitons reprendre :

- le rattachement des profs de la formation continue à des départements ou la création d'un lieu d'échange pour les profs dans le cas où il n'y a pas de département au régulier (8-7.10);
- la détermination du rôle des responsables départementaux à la formation continue (RDFC) et leur rémunération conformément à la convention collective;
- le développement d'une offre générale de service (OGS) pour la formation continue.

Nous devons aussi aller en assemblée générale afin d'obtenir un mandat pour nous donner les orientations nécessaires à l'élaboration d'une éventuelle proposition d'entente à ce sujet. Étant donné que, depuis plusieurs années, il y a des comités de sélection conjoints pour le régulier et la formation continue, une partie du chemin est déjà faite. Nous vous proposerons donc de faire un ou deux pas de plus pour rapprocher la formation continue de l'enseignement régulier. ◀

NOS ASSURANCES – DE PETITS GESTES QUI PEUVENT FAIRE UNE GRANDE DIFFÉRENCE

Dominic Proulx, V.-P., tâche et ressources

Comme vous le savez (ou allez l'apprendre), notre assurance est une assurance collective, c'est-à-dire que ce sont nos cotisations qui servent à rembourser nos réclamations, et le tout doit s'équilibrer.

L'ensemble des syndicats qui y adhèrent a demandé au CEFARR (le comité fédéral des assurances et des régimes de retraite) de travailler sur des moyens pour réduire le coût de nos primes d'assurances. C'est sur ces propositions que nous nous sommes prononcés à la dernière assemblée générale.

Ces propositions visaient à réduire les protections offertes afin de réduire nos primes, car si nous réduisons le montant de nos réclamations, le régime coûtera moins cher et, par conséquent, nos primes seront réduites (ou encore augmenteront moins).

Est-ce que moi, comme membre, je peux avoir un impact sur le coût de nos primes ? La réponse est oui !

Le coût de vos médicaments à la pharmacie est composé du prix des ingrédients, des frais du grossiste et des honoraires de votre pharmacien. Les honoraires sont facturés chaque fois que vous allez chercher vos médicaments (et à chaque médicament s'ajoutent des honoraires, même si vous en renouvelez plusieurs à la fois). À la RAMQ, il y a un plafond pour les honoraires, mais il n'y en a pas avec les assurances privées. Les pharmaciens fixent donc eux-mêmes leurs honoraires, qui varient d'une pharmacie à l'autre.

Cela dit, la grande majorité des pharmaciens ne facture ces honoraires qu'une fois, même si vous renouvelez votre médicament pour plus d'un mois. Cependant, certains essaieront de vous faire croire qu'ils ne peuvent pas procéder de la sorte, ce qui est vrai pour certaines catégories de médicaments, mais pas pour la grande majorité.

Évidemment, les pharmaciens sont désavantagés lorsqu'ils ne facturent des honoraires que tous les trois mois plutôt que chaque mois. Insistez ! Vous verrez que la réponse changera fort probablement.

Nous vous recommandons donc fortement de magasiner votre pharmacie, puisque vous pourriez trouver une pharmacie avec des prix considérablement moins élevés. De plus, renouvelez vos médicaments pour trois mois lorsque c'est possible, car il y a une importante économie à faire là également.

Nos protections ayant un plafond de franchise, vous paierez exactement le même montant de votre poche, et ce, peu importe le coût des honoraires et le nombre de renouvellements que vous faites dans une année. Alors pourquoi ces recommandations ? Parce que c'est notre régime qui assume le reste de la facture et qui l'assume au complet lorsque vous avez atteint le plafond de la franchise. Moins vos médicaments coûtent cher, moins notre régime débourse. Et si notre régime débourse moins, nous avons besoin de moins d'argent dans les coffres et, par conséquent, nos primes seront moins chères.

La FSSS-CSN a cherché à négocier avec des pharmacies pour tenter de rapprocher le montant des honoraires des pharmaciens de ceux de la RAMQ. Une seule a été réceptive à ces demandes, et la FNEEQ a également décidé de négocier avec cette pharmacie. Il s'agit de la pharmacie Picard & Desjardins, une pharmacie en ligne qui livre partout au Québec. Ils ne seront pas nécessairement compétitifs pour l'ensemble de vos médicaments, mais vous pouvez leur demander une soumission. Je vous invite également à lire sur leur site Web ce qu'ils font pour l'environnement. ◀



LES DOULEURS DES FEMMES : ENTRE IGNORANCE ET BANALISATION

Édith Paquette-Lemieux, Soins infirmiers

La douleur est une expérience sensorielle, cognitive et émotionnelle complexe. Elle est liée à une impression, réelle ou non, de dommages possibles aux tissus du corps et se manifeste sous diverses formes, allant de la douleur aiguë à la douleur persistante des maladies chroniques. Les femmes et les filles sont plus susceptibles que les hommes de souffrir de douleurs chroniques, souvent plus sévères et associées à une incapacité fonctionnelle importante¹. Des affections comme la migraine, les douleurs musculosquelettiques, la fibromyalgie et les douleurs neuropathiques sont plus fréquentes chez elles. Pourtant, elles rencontrent fréquemment des obstacles à faire reconnaître leur douleur par les professionnelles et professionnels de la santé², qui tendent à la minimiser ou l'attribuer à des causes psychologiques ou hormonales. Conséquences ? Pour près de 700 maladies, les femmes sont diagnostiquées plus tard que les hommes³. Les femmes subissent des délais prolongés avant que leur douleur ne soit prise au sérieux, occasionnant potentiellement des effets préjudiciables. Par exemple, aux urgences, une femme âgée entre 18 à 55 ans souffrant de douleurs thoraciques attendra en moyenne 29 % plus longtemps qu'un homme pour une évaluation en cas de suspicion d'infarctus du myocarde⁴. Un autre exemple de cette banalisation est le sous-diagnostic et le retard de diagnostic pour des maladies touchant principalement les femmes. Des pathologies comme l'endométriose ou le syndrome des ovaires polykystiques restent souvent non diagnostiquées pendant des années⁵. L'endométriose, une maladie caractérisée par des douleurs menstruelles sévères, des douleurs chroniques multidimensionnelles et qui affecte une femme sur dix, est particulièrement révélatrice : il faut en moyenne plus de cinq ans pour obtenir ce diagnostic⁶. Pendant ce temps, des milliers de femmes continuent de souffrir, croyant à tort que cette douleur est normale. La normalisation de la douleur menstruelle constitue un obstacle majeur à une prise en charge adéquate et rapide de cette maladie. Par ailleurs, les attentes sociétales quant à la tolérance des femmes face à la

douleur pour certaines affections contribuent également à l'invalidation de leurs expériences.

Le problème dépasse la question de la douleur. Jusqu'aux années 1990, les femmes ont été en grande partie exclues des protocoles de recherche médicale⁷. Résultat : la médecine s'est développée autour des réalités biologiques masculines, négligeant les spécificités physiologiques féminines. Cette omission a mené à une sous-étude des symptômes féminins, à des traitements souvent inadaptés et à une compréhension limitée de leur douleur. De plus, une analyse de la firme Raymond Chabot Grant Thornton révèle que les soins prodigués aux femmes sont sous-évalués économiquement⁸. À titre d'exemple, sans que cela ne soit justifiable médicalement, la valeur d'une échographie pelvienne endovaginale est tarifée à 27,25\$, tandis que l'échographie transrectale est fixée à 66,25\$⁹. C'est donc dire qu'au Québec, soigner des hommes, c'est plus payant que soigner des femmes. Ces inégalités de rémunération des actes médicaux reflètent aussi cette dynamique historique qui continue d'influencer la prise en charge des femmes dans le système de santé aujourd'hui.

Les preuves sont indéniables : les femmes subissent des retards de diagnostic, une gestion inadéquate de la douleur et des disparités d'accès aux soins, en particulier pour les affections gynécologiques. Toutefois, ces dernières années, plusieurs pays ont reconnu publiquement la négligence historique entourant la douleur des femmes et ont commencé à corriger ces injustices. En 2017, en Australie, le ministre de la Santé a présenté des excuses publiques pour l'ignorance de maladies comme l'endométriose¹⁰. En 2022, en France, le président Emmanuel Macron a annoncé une stratégie nationale pour lutter contre l'endométriose¹¹, reconnaissant la souffrance et le retard de diagnostic de nombreuses femmes. Ces initiatives internationales démontrent qu'il est possible d'agir pour combler ces lacunes historiques. Au Québec, inspirons-nous de ces exemples et mettons en place des actions visant à garantir une prise en charge équitable, adéquate et respectueuse des femmes. ◀

1 Casale, R. et al. (2021). Pain in Women: A perspective review on a relevant clinical issue that deserves prioritization. *Pain and Therapy*. 10 (1). 287-314.

2 Zhang, L., Reynolds Losin, E.A., Ashar, Y.K., Koban, L. et Wager, T.D. (2021). Gender biases in estimation of others' pain. *The Journal of Pain*. 22(9). 1048-1059.

3 Bélair, R. (2024, 25 mai). Quand le système de santé viole les femmes. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/sante/813565/quand-systeme-sante-violente-femmes>

4 Banco, D. et al. (2022). Sex and race differences in the evaluation and treatment of young adults presenting to the emergency department with chest pain. *Journal of the American Heart Association*. 11 (10).

5 Bever, L. (2022, 13 décembre). From heart disease to IUDs: How doctors dismiss women's pain. *The Washington Post*. <https://www.washingtonpost.com/wellness/interactive/2022/women-pain-gender-bias-doctors/>

6 Ancil, G. (2024). Pour une meilleure compréhension de l'endométriose. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/sante/808149/meilleure-comprehension-endometriose>

7 Arbour, C. (2023). Habiter nos corps. Pour en finir avec la banalisation des douleurs des femmes. Éditions Cardinal.

8 Legault, J. (2024, 24 septembre). Des actes médicaux chez la femme moins bien rémunérés que l'équivalent chez l'homme. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2024-09-24/etude/des-actes-medicaux-chez-la-femme-moins-bien-remuneres-que-l-equivalent-chez-l-homme.php>

9 Ibid.

10 Ancil, G. (2024). Pour une meilleure compréhension de l'endométriose. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/sante/808149/meilleure-comprehension-endometriose>

11 Santi, P. (2022). Endométriose : Macron détaille une stratégie nationale pour prendre en charge, faire reconnaître et diagnostiquer la maladie. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/sante/article/2022/01/12/emmanuel-macron-annonce-le-lancement-d-une-strategie-contre-l-endometriose_6109073_1613102.html

QUELS DÉFIS !

François Harvey, Littérature

Après une année à prendre la poussière sur le bureau de la ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry, le fameux rapport sur les « cours défis » (*Regards croisés sur les conditions de réussite éducative des premiers cours de littérature et de philosophie au cégep*) a été rendu public le 13 juin dernier, à l'orée des vacances d'été. Au travers d'une série de 54 recommandations, dont 5 touchent à la formation générale et 19 à l'enseignement de la langue et de la littérature, les autrices et les auteurs du document en appellent à la revalorisation de la formation générale et à un rapport renouvelé avec la langue et l'objet littéraire.



Les cours de la formation générale font périodiquement l'objet de critiques tant de la part des politiques que de certains acteurs du milieu éducationnel, à l'exemple de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) qui, dans un mémoire récent, jugeait que « l'éventail de choix [de cours] est nettement plus intéressant pour la population étudiante [anglophone] qu'un simple cheminement unique, comme c'est actuellement le cas dans les établissements francophones¹. » Le groupe de travail à l'origine du rapport sur les « cours défis » a cherché à répondre à ces critiques en offrant une « perspective renouvelée² » sur les cours de littérature et de philosophie offerts à la formation générale.

Parmi les recommandations suggérées par le groupe de travail, il est question de « cultiver l'humanisme » des personnes étudiantes, à l'encontre de la « tendance mondiale

à privilégier une éducation axée sur la compétence technique, la force du marché et la recherche du profit³ ». Pour ce faire, le groupe souhaite « invit[er les étudiantes et les étudiants] à la lecture de textes fondateurs sur l'idée d'humanité » et favoriser l'enseignement de « la condition humaine et [de] l'identité terrienne⁴ », notamment au travers de textes littéraires, suivant l'idée selon laquelle « [i]l n'y a rien de mieux que la littérature pour apprendre lentement et progressivement à penser le monde et à l'habiter avec, pour horizon, le bonheur humain⁵. »

Ambitieux programme, on en conviendra. Or, si les visées humanistes du groupe de travail sont louables, elles n'en demeurent pas moins discutables, dans la mesure où elles sont sous-tendues par une idée de l'« humanité » qui repose sur des valeurs établies et communes à l'ensemble des « terriens », ou encore considérées comme universelles. Ainsi est-il proposé, en écho aux observations de Normand Baillargeon dont la pensée teinte en grande partie le rapport, que la formation générale soit animée par le devoir de transmettre « les connaissances de l'humanité depuis ses assises historiques, culturelles et artistiques⁶ », suggérant par là que de telles assises soient identifiables et qu'elles puissent constituer le fonds commun d'une « culture générale ». L'écueil se profile d'un retour au « canon » si cher aux collèges classiques (dont le programme était marqué par un occidentalocentrisme puissant) et que défendait, encore récemment, ce même Baillargeon, soutenant qu'une réflexion sur la formation générale « doit se faire, à [s]on avis, par une définition plus serrée du contenu de ces cours, avec liste de lectures obligatoires, concepts, idées, textes, eux aussi obligatoires et soigneusement précisés, comme devraient aussi l'être des liens de ce savoir et de cette tradition avec ce qu'a notre monde⁷. » Qui plus est, l'inféodation du « bonheur humain⁸ » à la littérature, jugée plus apte à « penser le monde et à l'habiter⁹ », participe d'une vision élitiste de l'art qui tend à hiérarchiser les modes d'expression, reléguant le cinéma, les arts visuels et les arts de la scène, par exemple, aux échelons inférieurs de l'expérience esthétique et cognitive. Entre humanisme et élitisme, les assises idéologiques sur lesquelles repose le rapport sur les « cours défi » répondent d'une conception verticale du savoir qui, malgré les présupposés d'ouverture

1 FECQ, *Mémoire pour une réforme de la formation générale*, mars 2022, p. 11, https://docs.fecq.org/FECQ/M%C3%A9moires%20et%20avis/2021-2022/Memoire-formation-generale_115eCo_Zoom.pdf, document consulté le 9 septembre 2024.

2 Groupe de travail mis en place dans le cadre de la mesure 3.5 du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES) 2021-2026, *Regards croisés sur les conditions de réussite éducative des premiers cours de littérature et de philosophie au cégep*, 30 juin 2023, p. 22, <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/enseignement-superieur/plan-action-reussite-es/Rapport-conditions-reussite-cours-defis-cegep.pdf>, document consulté le 9 septembre 2024.

3 *Ibid.*, p. 23.

4 *Ibid.*, p. 26.

5 *Ibid.*, p. 56. Les autrices et les auteurs du rapport citent ici la philosophe Pascale Seys.

6 *Ibid.*, p. 26.

7 Baillargeon, N. (11 mars 2023). « La formation générale au cégep menacée », *Le Devoir*, <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/784906/chronique-la-formation-generale-au-cegep-menacee>. Page consultée le 9 septembre 2024.

8 *Ibid.*, p. 56.

9 *Ibid.*

et d'inclusion dont elles se drapent, risque de mener à l'hégémonie d'un univers indifférencié.

Cela dit, si l'on se concentre sur le cadre prescrit par les autrices et les auteurs du rapport, les recommandations du sous-comité de français n'en demeurent pas moins intéressantes. Sur le plan de la transition entre le secondaire et le collégial, le sous-comité suggère un meilleur arrimage des compétences entre les deux niveaux d'enseignement, en plus d'augmenter le financement et l'indice de calcul de la tâche afin de limiter le nombre de personnes étudiantes à 25 par classe dans le premier cours de littérature de la formation générale. Couplées à une hausse des ressources en matière de soutien et d'aide à la réussite, ces mesures devraient permettre de mieux répondre au besoin d'encadrement des étudiantes et des étudiants.

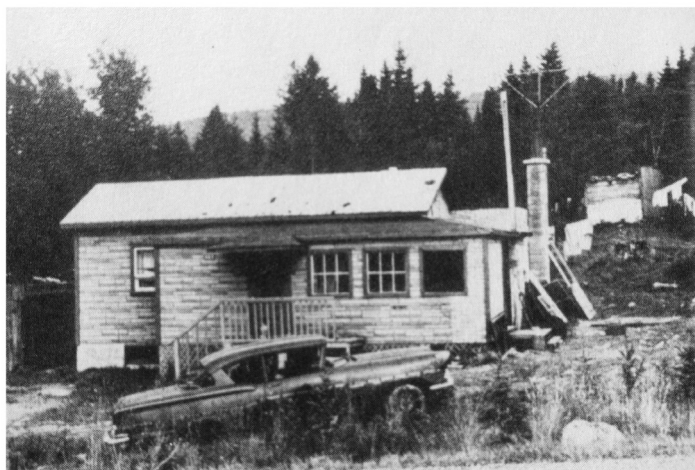
En ce qui concerne l'enseignement des compétences langagières, le sous-comité de français suggère de repenser les modalités d'évaluation de la langue dans une logique de progression continue qui atténuerait notamment le choc de la transition entre le secondaire et le collégial. Celle-ci devrait également être évaluée non plus de manière punitive, comme il est fréquent de le constater dans plusieurs collèges, mais de manière positive afin de favoriser un rapport constructif entre les personnes étudiantes et le langage. Enfin, en plus de promouvoir l'idée selon laquelle les compétences langagières des étudiantes et des étudiants sont une préoccupation qui devrait être partagée par l'ensemble des disciplines collégiales, le sous-comité de français propose de diversifier l'offre de cours de Renforcement en français, ainsi que les mesures d'aide, afin de répondre aux besoins multiples de la population étudiante.

Pour ce qui est de l'enseignement de la littérature, le sous-comité s'attaque principalement aux compétences liées à

l'épreuve uniforme de français qui tendent à encourager un rapport désincarné au texte littéraire. Bien plutôt, favorisant les théories du « sujet-lecteur » développées par le Laboratoire intercollégial de recherche sur l'enseignement de la littérature (LIREL), le comité suggère de privilégier un rapport affectif, réflexif et créatif à la littérature, aux antipodes de l'approche analytique et métatextuelle que prescrit le modèle de la dissertation critique. À terme, l'ensemble des mesures proposées par le sous-comité de français devraient se traduire par la modification des devis ministériels liés aux cours de littérature au collégial de manière à mettre de l'avant le développement des compétences en lecture littéraire et langagières avancées (notamment rédactionnelles).

Ambitieuses ces recommandations, voire coûteuses ? Bien sûr, mais elles n'en demeurent pas moins nécessaires en regard des besoins criants de la population étudiante, plus diversifiée et plus abondante que jamais¹⁰. Les ressources risquent néanmoins d'être difficiles à trouver alors que tout porte à croire que le réseau collégial entre dans une période de rationalisation, comme le démontrent les compressions récentes en infrastructures. Interrogés à ce sujet lors d'une rencontre du Comité d'enseignantes et d'enseignants de français, langue d'enseignement et littérature (CEE-FLE) avec des représentants du Ministère, ceux-ci sont restés vagues et ont évoqué la variabilité des intentions politiques et la proverbiale capacité de payer de l'État. Bien qu'une consultation se profile afin de prioriser certaines des recommandations mises de l'avant par le groupe de travail à l'origine du rapport sur les « cours défis », les mesures les plus coûteuses semblent d'emblée exclues. Au surplus, certaines de ces recommandations risqueraient de se buter à l'opposition du réseau, notamment celle qui concerne le ratio d'étudiantes et d'étudiants par classe, dans la mesure où l'exiguïté de certains établissements d'enseignement pourrait obliger les directions à étendre les heures de cours en soirée – mesure peu souhaitable aux yeux de plusieurs. Dans le même ordre d'idées, le déséquilibre entre les tâches de l'automne et de l'hiver aurait pour effet néfaste de précariser davantage les jeunes professeures et professeurs, en chômage une session sur deux... Et ce ne sont là que quelques nœuds de résistance. À l'évidence, tant sur papier que dans la pratique, les « cours défis » posent de réels défis. ◀

¹⁰ Le ministère de l'Éducation prévoit que l'effectif étudiant augmentera de 14,4 % dans le réseau collégial d'ici 2032 par rapport au niveau de 2022. Prévisions de l'effectif étudiant au collégial, 2023-2032, <https://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/previsions/previsions-de-leffectif-etudiant-au-collegial-2023-2032>, page consultée le 9 septembre 2024.



LES RÉFLEXIONS D'UNE REPFRAN

Julie Lachance, Littérature

Dans mon rôle de répondante du dossier du français, je tente de trouver des solutions au sujet de la faible maîtrise de la langue écrite des étudiants et des étudiantes à leur arrivée au collégial. Il faut le dire, il s'agit d'un problème qui est souligné par l'ensemble du corps enseignant. Peu importe la matière enseignée, il est un fait que les carences langagières sautent aux yeux (qui se mettent parfois à saigner) de la personne qui corrige les copies. Réfléchir à ce cauchemar, qui inclut l'anémique niveau de littératie de nos cohortes fraîchement arrivées, c'est inévitablement, selon moi, s'attarder au cours de *Renforcement en français écrit*. Il s'agit bel et bien du fameux cours de mise à niveau en français rebaptisé ainsi depuis quelques années afin d'y insuffler un peu de positif.

C'est à propos de ces enjeux et de ce cours en particulier que j'ai envie de vous entretenir aujourd'hui. De fait, cette étape est cruciale pour les personnes étudiantes les plus faibles en langue écrite, car c'est à ce moment précis de leur arrivée entre nos murs qu'il est possible de leur venir adéquatement en aide. Quand nous notons que les abandons sont fréquents pour ce cours en particulier et également qu'il est ardu de le réussir pour plusieurs étudiantes et étudiants tout juste diplômés du secondaire, francophones et allophones, il est clair qu'il faut agir et réfléchir à ce qui pourrait être amélioré afin de favoriser leur maîtrise de la langue qui est tributaire de leur réussite scolaire et de leur épanouissement individuel.

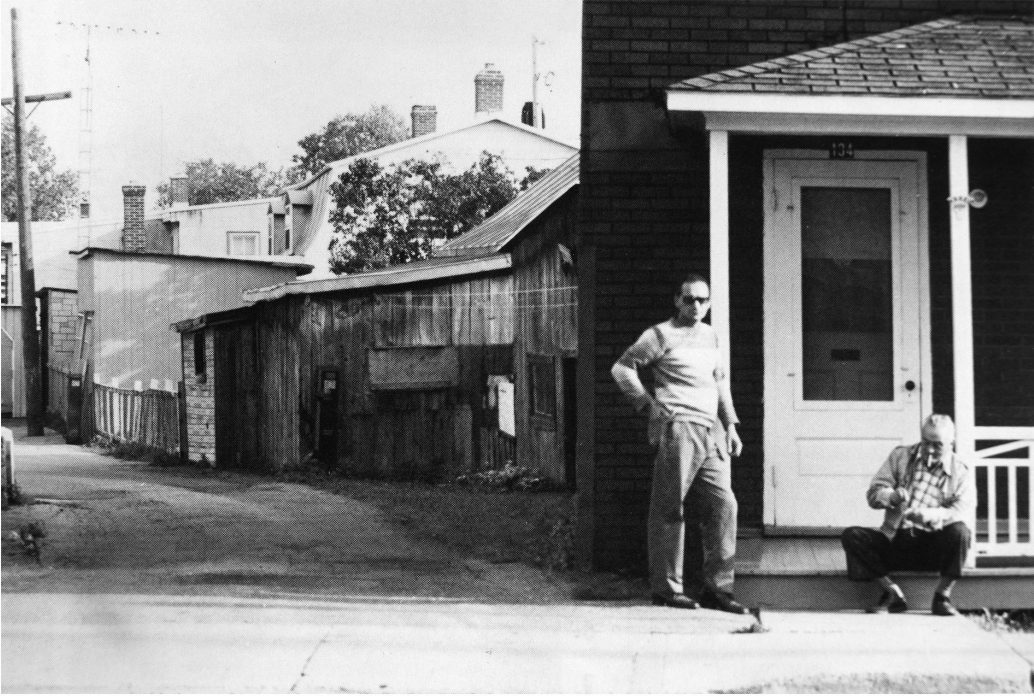
Selon les données liées au cours de *Renforcement en français* que j'ai rassemblées la session dernière, il en ressort qu'il existe plusieurs initiatives intéressantes dans d'autres collèges qui mériteraient d'être envisagées chez nous. À cet égard, il serait pertinent de proposer une version intensive de ce cours pour les plus faibles. Consacrer six heures par semaine à ce cours (plutôt que quatre heures actuellement) pourrait être une avenue salutaire pour les plus faibles des faibles. Cela permettrait une concentration de l'effort et du temps imparti à la maîtrise du français écrit pour la personne qui suit le cours. Ajouter des heures permettrait de leur offrir la possibilité de développer et perfectionner leurs compétences rédactionnelles. De plus, il serait utile d'avoir plus de temps pour atteindre le seuil de ce cours qui est actuellement d'une faute aux dix-huit mots. Certaines personnes étudiantes, pour vous donner une idée, commettent une faute aux cinq mots en rédigeant leur premier texte dans le cours... Si vous m'avez bien suivie, je parle donc de la possibilité d'offrir éventuellement un niveau supplémentaire pour ce cours.

Un autre élément qui me saute aux yeux, c'est que beaucoup trop d'étudiants et d'étudiantes qui commencent le cours de littérature 101, lors de leur première session au cégep, n'ont pas une maîtrise du français écrit suffisante pour le réussir. Peu importe l'effort, ces cohortes sont condamnées à l'échec. Une réussite impossible, car elles débutent leurs études supérieures avec un énorme handicap autant sur le plan de la littératie que sur le plan des compétences langagières. Il faut savoir qu'au cégep Édouard-Montpetit, ce sont seulement les étudiants et les étudiantes ayant obtenu un résultat final inférieur à 65 % pour le volet écriture du cours de français du 5^e secondaire et qui obtiennent une moyenne générale au secondaire (MGS) inférieure à 75 % qui se verront imposer un cours de *Renforcement*.

Un premier constat s'impose : davantage d'étudiants et d'étudiantes devraient, à mon avis, bénéficier du cours de *Renforcement en français* avant de débiter les premiers cours de littérature de la formation générale. Il va sans dire que cela leur sera bénéfique pour la réussite de tous les cours de la formation générale ainsi que pour ceux de leur programme. J'aimerais rappeler que les quatre cours de littérature de la formation générale sont justement des cours de littérature et non des cours de français écrit. Est-ce que nous devrions envisager d'élever le seuil lié au résultat du cours de français écrit du 5^e secondaire? Est-ce qu'un test de classement pour tous et toutes ou pour ceux et celles ayant obtenu 70 % (ou 75 %) et moins pour la portion écriture de l'examen de français en secondaire 5 est envisageable? D'ailleurs, « la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) réclame l'instauration d'un test diagnostique pour tous les étudiants afin que ceux qui en ont besoin s'inscrivent à un cours de renforcement en orthographe au tout début de leurs études collégiales »¹.

Il est urgent d'agir afin de venir en aide aux étudiants et aux étudiantes le plus rapidement possible. C'est un fait qu'il faudrait intervenir dès les niveaux primaire et secondaire, mais on ne peut pas, selon moi, fermer notre porte au nez des jeunes femmes et des jeunes hommes qui souhaitent accéder aux études supérieures et qui n'ont pas été adéquatement accompagnés en français avant le cégep. En effet, on ne peut plus se permettre de faire comme avant parce que ce n'est plus comme avant. Bien communiquer à l'écrit et à l'oral est essentiel et pas seulement pour les études... ◀

¹ Lire l'article intitulé « Les cégépiens réclament un test en français à l'arrivée au cégep » à l'adresse suivante : <https://www.journaldequebec.com/2023/01/23/les-cegepiens-reclament-un-test-en-francais-a-larrivee-au-cegep>



LE COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

Frédéric Julien, Littérature

Parmi tous ceux et celles qui travaillent de près ou de loin pour la cause de l'éducation et qui contribuent à rendre notre milieu de vie à la fois bienveillant et stimulant, j'avais envie de rencontrer Jean Carlo Lavoie, cet ancien appariteur et aide-métier passé derrière le comptoir de la bibliothèque et que vous avez sans doute un jour remarqué, ne serait-ce que pour sa belle voix de basse et son physique imposant. Mon approche était motivée – comme pour toutes les futures entrevues que j'espère mener avec ces piliers sur lesquels repose notre cégep – par le souhait de mieux connaître son parcours et sa perception de sa mission au sein de notre institution.

À cela s'ajoutait une autre raison.

C'est parce que je passais constamment devant son comptoir de location de matériel de plein air au Centre sportif que nous avons fait connaissance, ce colosse et moi. Impressionné que j'étais de l'entendre discourir avec perspicacité et passion de James Bond, de Robert Louis Stevenson ou de mythologie grecque, j'adorais ces quelques riches moments pendant lesquels le temps semblait suspendu. C'est lors d'une de ces séances où nous tenions salon qu'il m'a avoué avoir renoncé à une carrière d'enseignement pour « garder intacte sa passion pour la lecture », passion qu'il gardait vive durant ses pauses autant que lors de ses longues soirées libres. Je ne pouvais qu'admirer cette forme de renoncement, jalouser cette indépendance et envier cette disponibilité, moi qui me plains de toujours manquer de temps pour enrichir cette culture que je suis censé distiller à mes élèves.

Sauf que quelque chose en moi me chicotait à propos de cet homme. Pour faire une analogie en forme de clin d'œil à l'univers littéraire fantastique dont Jean Carlo est si friand, je me demandais quel grain de sable avait bien pu s'infiltrer dans la machine pour avoir engendré un tel... « monstre »?

Au cours de notre entrevue, j'ai pu découvrir que le gailard nourrit depuis sa plus tendre enfance une véritable passion pour le cinéma, au point d'avoir très vite rêvé de devenir réalisateur. Sans véritable encadrement intellectuel de la part de sa famille, sans guide autre que les critiques de films qu'il consomme sans restriction, il entame des études collégiales qu'il abandonne faute de plan précis. Il comprend toutefois que « la dimension du faire » ne l'intéresse pas, que ce qui l'anime est de regarder des films, notamment « pour les questions qu'ils posent » et, on s'en doute, pour les réponses qu'ils avancent. Il se met à lire de tout, de façon anarchique et boulimique, notamment pour comprendre ce qui nourrit l'inspiration de ses cinéastes favoris, qui lui semblent tous si cultivés. Les années passent

avec des emplois dans des clubs vidéo comme Vidéotron et La Boite noire jusqu'à ce qu'un ami l'invite à s'inscrire avec lui en littérature comparée à l'Université de Montréal. Ce sont des années bénies, confesse-t-il : il cumule les bonnes notes, « se sent à sa place », écrit des essais, lit ce qu'il a envie de lire, finit même par remettre avec succès un mémoire de maîtrise. Arrivé à trente ans, il se pose de façon plus aiguë la délicate question de ce qu'il veut faire de tout ce bagage accumulé. Au moment de passer des tests pour devenir correcteur à l'épreuve uniforme et grâce à sa blonde orthophoniste, il découvre qu'il est dyslexique. Ce constat met fin chez lui à toute ambition de devenir prof, critique de cinéma ou même scénariste de films. Né de parents cols bleus, il se réfugie dans l'idée qu'il peut très bien devenir travailleur manuel et profite que son beau-père travaille au cégep pour postuler comme appariteur. À 32 ans, comme il le dit si bien avec le recul, il « achète ce scénario ». Cela dit, toujours aussi avide de connaissances, il prend goût, au Centre sportif ou aux ressources matérielles, à ses nouvelles fonctions qui « sollicitent des parties inexplorées » de son cerveau toujours en ébullition. Jean Carlo est, du moins en apparence, satisfait de son sort.



Photo Frédéric Julien

Un poste finit par s'ouvrir comme préposé à la bibliothèque. Il obtient ledit poste, découvre une autre sympathique communauté, peut chérir de plus près les livres et les vidéos. Sent-il qu'il est davantage à sa place? « J'ai toujours eu l'impression d'avoir choisi ma vie. J'ai fait le choix du travail manuel, j'ai toujours un livre à la main, j'ai cette

disponibilité, je n'ai pas l'esprit épuisé, je trouve toujours le temps [pour la lecture, la recherche, le questionnement intellectuel] au point d'en irriter ma blonde. » Jusqu'à ce qu'il devienne père de deux enfants et qu'il fasse une autre découverte de taille: il souffre d'un trouble anxieux généralisé. Comme pour la dyslexie, il avait développé jusque là tout un attirail de « modes de régulation » pour contourner ou contrôler ses malaises. À 38 ans, il se retrouve en arrêt de travail. En ogre toujours boulimique, il s'engage à fond dans des thérapies : « Ça a changé ma vie, j'ai approfondi plein de choses. » Durant une séance de groupe, un des participants confronte Jean Carlo à ce qu'il prétend alors être ses choix de vie et de carrière. « Non, ce n'était pas un choix, j'avais peur et j'étais pris dans mes limites; j'aurais pu essayer d'être prof, mais je ne l'ai pas fait. Donc je n'ai pas choisi ma vie. » Rétroactivement, il comprend le choc qu'a pu produire sur sa psyché d'adolescent un accident survenu sur la glace d'un cours d'eau qui avait emporté l'ami qui l'accompagnait. « Mon trouble anxieux tourne autour de ma mort et de scénarios catastrophiques ; pour moi, si je fais un pas dans la vie, la glace va céder, et si j'amène quelqu'un avec moi (par exemple, un enfant), c'est encore pire. »

Aujourd'hui, à 45 ans et après une rechute, Jean Carlo Lavoie fait un bilan à la fois plus lucide et plus serein de sa situation. Il a bien conscience que la bibliothèque – « un milieu clos, calme et en retrait du monde » – peut aussi « être un piège insidieux », un lieu de fuite pour l'anxieux qu'il est resté fondamentalement. Mais, comme il le dit lui-même, c'est l'usage qu'il en fait maintenant qui lui plaît. Il a renoncé à devenir enseignant, mais il s'est rapproché de ce qui l'intéresse et de ce que des gens qui tournent autour de lui peuvent lui offrir pour aller plus loin dans sa soif de connaissances et son parcours intellectuel.

Il dit avoir beaucoup appris de ses années passées dans les « sous-sols du collège »: « L'épreuve physique impose d'être confronté au concret de la vie, de toucher à l'essence de l'être humain, des choses qu'on perd souvent de vue quand on pense à partir de nos tours d'ivoire... ». En se risquant à utiliser la dichotomie du haut et du bas, du travail manuel et du travail intellectuel, il poursuit : « Dans les deux milieux, tu peux parler de culture, mais il faut que tu changes ton discours, ton approche. En bas, on a un rapport à l'efficacité, ça marche ou ça marche pas, alors qu'en haut, il y a plus de spéculations, parfois stériles, il faut former des comités, mettre en place des programmes. Ce sont deux réalités, deux visions qui n'ont rien à voir avec l'intelligence, car c'est ce que l'intelligence produit qui importe. Ce qui est bien avec les discussions, sur un

film par exemple, c'est que, peu importe la culture de ton interlocuteur, ce sera toujours intéressant. Moi j'amène beaucoup les gens à discuter, grâce notamment à mon enthousiasme, en utilisant aussi beaucoup l'humour. Je trouve qu'il manque parfois d'enthousiasme en haut, l'attitude est un peu passive, trop mesurée, alors qu'en bas c'est viscéral, avec des commentaires qui ont une couleur et une énergie que je retrouve moins en haut. Cela dit, j'aime les passionnés partout où j'en trouve. »

La bibliothèque étant un carrefour culturel, il réussit à s'y sentir stimulé intellectuellement en trouvant dorénavant la force d'accepter les offres qu'on lui fait, que ce soit par ses chroniques au Club vidéo de la dernière chance (sur le site de la bibliothèque), un atelier au marathon d'écriture ou une conférence dans le cadre du Printemps de la culture. « Je sais que ce que j'aime c'est d'analyser des livres et des films, et d'en parler. Je vais faire tout ce que je peux pour me rapprocher du métier de prof, même si je suis encore anxieux. Je n'en guérirai jamais, mais j'apprivoise la maladie. Ma capacité à analyser et ma curiosité, mon désir d'approfondir ce qui me touche dans l'art, tout ça s'est enchâssé avec la thérapie. Ma relation au cinéma et à la littérature, c'est un ancrage essentiel à ma vie et, par la passion, je peux transcender les limites que je me suis faites toute ma vie parce que j'en suis conscient. Ce qui me permet de dépasser l'anxiété, c'est le plaisir d'être un passeur, le plaisir de discuter, d'envoyer des bouteilles à la mer, et même d'aider d'autres anxieux, surtout à partir du matériau si riche et si fondamental que sont les grands récits et leurs images, ceux entre autres de genres littéraires et cinématographiques comme l'horreur ou le fantastique. »

Jean Carlo n'a-t-il pas saisi l'essentiel de notre mission quand il ajoute : « Je comprends plus que jamais ce que les profs ont en tête quand ils disent qu'ils atteignent leur but lorsqu'ils réussissent à toucher un ou deux étudiants de leur classe. ». La prochaine fois que vous irez faire un tour à la bibliothèque, n'hésitez pas à entamer une discussion avec Jean Carlo ou avec un ou une de ses collègues... Votre vie pourrait en être enrichie ! ◀



POURQUOI J'AI QUITTÉ LE COMITÉ FÉMINISTE

Marie Wright, Sociologie

Lors de l'assemblée générale annuelle, à la fin de la session dernière, j'ai décliné l'offre qui m'avait été faite de faire partie du comité féministe du syndicat. Pour ceux et celles qui me connaissent, cela a dû sembler un peu étrange : je milite dans ce comité depuis que je suis au cégep. Pour ceux et celles qui me connaissent très, très bien, cela ne sera cependant pas une surprise : ça fait longtemps que je réfléchis sur ces questions et le féminisme tel qu'entendu par la CSN et par la FNEEQ ne fait plus de sens.

Je vais même y aller plus fort. Au point probablement d'en choquer quelques-uns. Le féminisme syndical actuel est antiféministe.

De plus en plus, nos institutions adhèrent à une vision du monde, du féminisme et de tous les mouvements sociaux et progressistes, que l'on dit intersectionnelle. Cette manière de percevoir le monde morcelle les groupes sociaux et les oppose les uns aux autres. C'est ainsi que bien des groupes se disant féministes en viennent à militer pour des demandes qui dans les faits, nuisent aux droits des femmes.

À la base, l'intersectionnalité est née d'un simple constat : aux États-Unis, être femme, ça venait avec un parcours de vie plus difficile dans certains domaines. Être Noir aussi. Mais être une femme noire, c'était subir à la fois une oppression en raison de son sexe, mais aussi en raison de son appartenance ethnique que ni les mouvements féministes, ni les mouvements pour les droits civiques n'étaient capables de pointer adéquatement.

Depuis, cette idée s'est répandue et son sens s'est étiré au point que sa créatrice, Kimberlé Crenshaw, ne la reconnaît pas elle-même comme le concept qu'elle a créé.

C'est qu'il a pris une dimension politique. Selon l'intersectionnalisme, toute la société se construit à travers l'imposition de pouvoirs qui oppriment des groupes entiers de la population (les groupes minoritaires). S'il semble sensible de s'intéresser aux groupes minoritaires et aux difficultés qu'ils rencontrent, il demeure problématique de tout lire en termes de pouvoir qui met en relation un oppresseur et une victime. Cela présente une vision simpliste du monde très loin des analyses riches et nuancées que pourraient, sans cela, apporter les sciences sociales, en plus de contribuer à faire paraître le monde davantage polarisé qu'il ne l'est.

On réduit les individus à leur identité de groupe : les Noirs. Les femmes. Les homosexuels... sans prendre en compte le fait que ces groupes ne sont pas homogènes. Ils sont créés par des éléments factuels partagés, mais ne définissent pas, en eux-mêmes, l'identité des individus du groupe. Personne n'est qu'une Noire ou qu'une femme. On réduit aussi le fait

que la réalité des individus ne tient pas qu'à leur appartenance à un groupe minoritaire : il faut voir le parcours de vie, la classe sociale, le contexte socio-politique pour bien comprendre une situation complexe et l'analyser proprement. Encore plus lorsque l'appartenance n'est pas fondée sur une réalité observable, mais sur un ressenti auquel personne ne peut s'opposer.

L'autre problème, et il est de taille, est que l'intersectionnalité oppose les groupes minoritaires entre eux. On joue à qui est le plus opprimé. Ce phénomène d'escalade victimaire fait en sorte que les groupes, entre eux, se battent pour acquérir des droits, et pour la première fois dans l'histoire des mouvements sociaux, ces droits s'acquièrent au détriment d'autres groupes.

Comment un syndicat peut-il adhérer à une idée qui divise (et qui divise ses membres aussi) plutôt qu'à une idée qui réunit tout le monde dans une lutte commune ? Comment nos syndicats arbitreront-ils des conflits de droit s'il faut y faire entrer une dimension d'oppression quand deux membres de groupes dits opposés auront des revendications contraires ? Et quand ces droits sont donnés sur la base d'un ressenti plutôt que de réalités objectives, comment cela sera-t-il arbitré ?

Par exemple, les mouvances intersectionnelles aujourd'hui défendent des idées qui mettent en péril les droits des femmes. Elles ne reconnaissent plus la base sur laquelle l'on peut définir ce que sont les femmes. On est passé d'un constat d'une réalité biologique à l'expression d'un ressenti. Ainsi est femme toute personne qui le ressent.

Les luttes féministes ne se sont pas construites sur un ressenti. C'est en raison de leur spécificité biologique qu'historiquement, on a relégué les femmes à leur rôle de mère et ménagère dans la sphère privée. Encore aujourd'hui, dans le monde, des femmes sont victimes de mutilations génitales, de mariages forcés et de viols. Personne ne leur demande si elles s'identifient comme femme avant de les agresser. Ce sont les femmes réelles, biologiques, qui ont lutté pour avoir le droit de vote, pour le droit au travail et à des salaires équitables, pour avoir le droit de contrôler leur corps, pour avoir accès à des meilleurs soins de santé, pour gagner en sécurité dans l'espace public. La perspective intersectionnelle adoptée à la fois par la CSN et par la FNEEQ, comme beaucoup d'institutions qui veulent se faire voir comme progressistes et inclusives, ne reconnaît pas la réalité biologique à la base de la définition de femme. Sans cette reconnaissance, il n'y a pas de féminisme possible.

C'est ce point, absolument fondamental, qui m'empêche de militer dans notre comité syndical. ◀



BLASON D'UN COEUR - I

Nathalie Éthier, Littérature

Pour toutes les mères

« Et qui es-tu, toi-même,
substance audacieuse ? »

Lautréamont, *Les chants de Maldoror*

Sur ton vécu
sur ton armure
des ornements de ta noblesse.
En 1959 sur le port du Havre
tu montes à bord de l'immense paquebot *Homeric*
le cœur battant vers le Nouveau Monde
l'humeur festive sur le bateau se mêle au vide laissé par la séparation d'avec les tiens
la vitalité t'embellit, impressionne, magnétise
même si tu trembles devant l'avenir
maintenant que tu as fui ta ville natale
maintenant que tu as goûté aux nuits froides de l'océan
maintenant que se montre l'Amérique
derrière le hublot de ta cabine irradiée de lumière : *enfin la terre !*
le Saint-Laurent s'ouvre *bordé de montagnes couronnées de brume*
tu lui offres ton visage.
Engagée comme gouvernante avant ton départ grâce à une petite annonce dans le journal de Lyon
ta chambre est la plus petite pièce de cette grande maison d'Outremont
tout en haut, au bord des grands arbres du Mont-Royal.
Un lit double à toi toute seule pour te blottir au creux d'un autre fuseau horaire.
Tes lettres trouvent l'expression naturelle de tes plaisirs ici
tu décris le quartier, les maisons, le jardin, les gens que tu rencontres
les spécialités lyonnaises que tu improvises en cuisine à l'occasion.
Ton éducation bourgeoise ne t'a pas préparée à servir mais tu t'amuses à imiter
ta nounou Evodie et Fanny en cuisine.
Le dimanche tu vas à la messe, et à l'église, les femmes assises devant toi portent de grands chapeaux garnis de dentelle.
Tu dessines. Certains sont même plein de fruits et de fleurs en plastique que tu trouves *affreux*. Tu dessines au-dessus des
bancs sur les têtes qui dépassent
des chapeaux en forme de gâteaux très compliqués.
Montréal à tes yeux est d'une *laideur* indescriptible sauf la nuit alors qu'elle s'illumine
on t'avait prévenue sur le bateau.
Il te prend bien d'autres envies irriguées par le sentiment profond d'apprendre une autre vie ici
comme perfectionner ton anglais, la couture, le tricot pour affronter ton premier hiver
employer ta créativité à confectionner tes propres robes
le chic à la française pour faire ta place.
Je te vois sous mille toits, dans ta chambre, à la cuisine, au salon à faire tourner quelques disques
au Théâtre du Rideau Vert, à la Comédie-Canadienne pour les spectacles de music-hall
Yves Montand Jacques Brel Annie Cordy
au cinéma pour la première de *Ben-Hur*, dans les cabarets, au Vieux Munich, dans les grands magasins
au restaurant le midi en ville, cela se fait de manger seule.
Ton écriture est vive et ta joie claire mène une lutte active contre l'éloignement
tu as appris à écrire dans une des meilleures écoles de Lyon avant d'être envoyée en pension.
Épistolière vigoureuse et généreuse, toujours en attente des nouvelles de tes proches
qui n'arrivent pas aussi vite et nombreuses que les tiennes
une pointe d'amertume logée au creux de tes lettres comme une écharde sous la peau
parce que tu te mets à feu et à nu devant eux
mais ta main délivrée court sur le papier et ta plume souveraine et prodigieuse délire ta prose
révèle des idées claires, et tes impressions donnent forme à de vrais carnets de voyage,
un journal intime, un émouvant témoignage de ta dignité. ◀

